

20 décembre 2017 – THE SHIFT PROJECT

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS :

Pour un observatoire de la transition bas carbone des collectivités locales

(ET DÉJÀ 5 RECOMMANDATIONS DU SHIFT PROJECT MISES EN ŒUVRE !...)

Par Michel Lepetit, Vice-Président du *Shift Project* et porte-parole du projet SFTE

Cinq recommandations et leviers explorés par *The Shift Project* pour une rénovation bas carbone massive des bâtiments publics sont en train d'être mises en œuvre. Le *Shift* appelle à aller plus loin, notamment en créant un observatoire de la transition bas carbone des collectivités locales.

Le grand plan d'investissement du gouvernement a donné en septembre la priorité à la rénovation énergétique et climatique des bâtiments publics : écoles, hôpitaux, casernes, etc. L'information sur les Contrats de performance énergétique (CPE) est maintenant assurée par un Observatoire dédié. Le financement de la rénovation énergétique des bâtiments publics à travers ces CPE en partenariat public-privé n'est plus comptabilisé par Eurostat comme de la dette au sens des critères de Maastricht, permettant l'investissement massif dans la rénovation des bâtiments publics sans faire augmenter la dette publique. Dans le cadre du Plan Climat et de sa stratégie logement, le gouvernement a lancé en novembre une concertation sur le plan de rénovation des bâtiments¹, soulignant le rôle exemplaire des bâtiments publics et la priorité à donner aux CPE.

***The Shift Project* se réjouit d'avoir contribué concrètement à ces avancées, et réaffirme que la rénovation des bâtiments publics n'est pas qu'une question financière et budgétaire.**

Il faut aller plus loin :

- renforcer la maîtrise d'ouvrage publique, dans le cadre de stratégie immobilière publique planifiée ;
- adopter une vision « industrielle » de rénovations massives, avec des savoir-faire exportables ;
- lancer un observatoire de la transition bas carbone des collectivités locales.

The Shift Project se félicite de ces avancées, déterminantes pour la lutte contre le changement climatique et la mobilisation du secteur du bâtiment. Elles reprennent cinq recommandations faites par le [consortium Shift-AFTER/projet SFTE](#) (Société de Financement de la Transition Energétique)² et portées par *The Shift Project* depuis 2013. Pour rappel, le projet SFTE visait à permettre le financement de la rénovation massive des bâtiments publics en Europe comme composante clé d'un projet macroéconomique de transition bas carbone.

Des appels à mettre la rénovation énergétique des bâtiments publics au cœur de la transition, conformément à ce que préconise le *Shift*

En France, l' « effort de rénovation thermique des bâtiments (...) du patrimoine de l'Etat et des collectivités territoriales » est placé en deuxième position de la liste des 25 initiatives proposées par le [grand plan d'investissement national Pisani-Ferry](#), lancé à l'initiative du président de la République dès son accession au pouvoir. En s'appuyant sur un audit du parc public par la direction de l'immobilier de l'Etat, et sous réserve d'avoir élaboré une stratégie immobilière de long terme comme le recommande le rapport publié par en 2014 par le consortium Shift-AFTER/projet SFTE, c'est un bon point de départ pour élaborer une stratégie de rénovation intelligente planifiée dans le temps.

En Europe, le Groupe d'experts de haut niveau sur la finance verte (HLEG), initié en 2017 par la Commission européenne, [estime](#) que « libérer l'investissement dans l'efficacité énergétique des bâtiments doit être la première priorité », et que cela doit se faire notamment à travers la promotion des Contrats de performance énergétiques (CPE), que le consortium Shift-AFTER/projet SFTE avait mis au cœur de ses propositions.

¹ <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/projet-de-plan-de-renovation-energetique-lancement-de-la-concertation-et-de-la-mobilisation>

² Association pour le financement de la transition énergétique et de la rénovation thermique

³ Site internet du projet SFTE : <http://projet-sfte.fr/>

Des recommandations du *Shift* sont reprises ou mises en œuvre

Le consortium Shift-AFTER/projet *SFTE* en 2014 et *The Shift Project* dans la 7ème « proposition pour que l'Europe change d'ère »⁴ publiée durant la campagne présidentielle, ont proposé :

1/ la mise en place d'une structure de promotion de la rénovation énergétique du parc public

- Le HLEG propose de créer le « *Sustainable Infrastructure Europe* », une organisation européenne dédiée au développement et à la structuration des projets d'infrastructures et à leur mise en relation avec des investisseurs. Cette organisation doit avoir les infrastructures de type bâtiment comme priorité.

2/ un Observatoire de l'efficacité énergétique du parc public

- Le CEREMA, l'ADEME et le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) ont lancé en 2017 l'Observatoire des Contrats de Performance Energétique, qui a publié le 20 juin 2017 ses premiers résultats⁵.

3/ sortir les Contrats de performance énergétique de la dette des États

- Eurostat, l'agence européenne chargée de l'information statistique, vient d'annoncer que le financement de projets de rénovation passant par des CPE sera pris en compte comme de l'investissement (c.a.d. « déconsolidé » au sens des critères de Maastricht) et non comme de la dette. Le consortium Shift-AFTER/projet *SFTE* est directement à l'origine de cette évolution, qui permet désormais de faciliter la mobilisation d'investissements pour rénover les bâtiments publics, sans que ces montants ne grèvent la dette des États, et donc sans compromettre l'atteinte des objectifs budgétaires nationaux. Fort de ce succès sur les rénovations bas carbone avec CPE, et de la priorité accordée au sujet en Europe, il faut obtenir un traitement comptable européen spécifique pour tous les projets de rénovation bas carbone des bâtiments publics, avec ou sans CPE.

Le consortium Shift-AFTER/projet *SFTE* et *The Shift Project* se félicitent des récentes avancées, et appellent les responsables politiques à aller plus vite, voir plus grand, engager le pays et l'Europe plus massivement :

1- Le décret d'application de l'obligation de rénovation énergétique dans les bâtiments à usage tertiaire doit être enfin publié !

Publié en mai 2017 et annulé en juillet de la même année par le Conseil d'État, ce décret concerne les bâtiments tertiaires privés et publics. Nous insistons sur l'importance d'imposer par la loi une rénovation approfondie des bâtiments publics.

2- *The Shift Project* continue à soutenir de nombreuses propositions du consortium Shift-AFTER/projet *SFTE*: renforcement de la maîtrise d'ouvrage publique dans le cadre de stratégies immobilières publiques planifiées ; mobilisation des parties prenantes pour favoriser une approche « industrielle » du sujet⁶, favorisant la création d'une filière d'excellence et exportatrice, etc.

Le *Shift* insiste avant tout sur la mise en œuvre d'un outil de mesure et de suivi de cet effort national :

3- L'Observatoire de la transition bas carbone des collectivités locales doit être créé.

Un Observatoire de la transition bas carbone des collectivités locales aurait vocation à publier chaque année un état des lieux de l'efficacité énergétique de chaque collectivité publique française et de son évolution, dans le but de communiquer largement (aux citoyens, aux parties prenantes du secteur et à l'État) une information objective, non politisée, précise et méthodologiquement transparente. Doté d'une gouvernance exemplaire, cet Observatoire permettrait d'améliorer la qualité de l'information chiffrée sur ce sujet stratégique, tout en renforçant l'exemplarité du projet national : autant de catalyseurs d'un plan massif de rénovation bas carbone des bâtiments publics.

Fort de son antériorité sur ce sujet, le *Shift* se propose d'en assurer la maîtrise d'ouvrage.

⁴ Fiche courte de la proposition « Lancer le grand chantier de rénovation des bâtiments publics » : <http://decarbonizeurope.org/wp-content/uploads/2016/11/7-Batiment-public.pdf>

⁵ <http://www.cstb.fr/actualites/detail/observ-cpe-premiers-resultats-0917/>

⁶ Voir notamment le plan de la FEDENE sur le sujet : <https://www.lemniteur.fr/article/le-plan-de-la-fedene-pour-renover-75-du-parc-de-batiments-publics-35136228>

A PROPOS

The Shift Project, association reconnue d'intérêt général, **est un think tank dont la mission est d'éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique en Europe**. *Éclairer* : nous constituons des groupes de travail autour des enjeux les plus délicats et les plus décisifs de la transition, avec le souci d'apporter des réponses à la bonne échelle. *Influencer* : nous faisons la promotion des recommandations de ces groupes de travail auprès des décideurs politiques et économiques. *The Shift Project* est soutenu par de grandes entreprises qui veulent faire de la transition énergétique leur priorité stratégique.

The Shift Project a publié en 2017 les « [9 propositions pour que l'Europe change d'ère](#) », en complément du « [Manifeste pour décarboner l'Europe](#) » soutenu par plusieurs milliers de personnes dont 80 dirigeants d'entreprises.

Le ***Consortium Shift-AFTER/projet SFTE*** : le projet de Société de Financement de la Transition Énergétique (SFTE), porté par le consortium et l'association AFTER avec le soutien du *Shift Project*, vise à accompagner une stratégie européenne d'investissement massif fondée sur **un large partenariat entre le public et le privé pour relancer l'économie par la rénovation bas carbone des écoles, des hôpitaux et de l'ensemble des bâtiments publics**. En France, il vise à déclencher entre 30 et 70 Mds € d'investissement de qualité sur 10 ans pour la réalisation de projets de taille moyenne (de l'ordre du million d'euros) nécessaires à la transition bas carbone.

Son programme européen de rénovation bas carbone a été directement repris par le gouvernement français (Commissariat général à l'investissement) à l'occasion de la consultation des États lors de la mise en place du Plan Juncker en 2014. Voir : **Special Task Force (Member States, Commission, EIB) on Investment in the EU. [ANNEX 2 – Project lists from Member States and the Commission – Part 1](#)**, November 2014. Page 197 : European program for the energy renovation of public buildings

Il a regroupé : Aquitaine, ARKEA Banque, Caisse des Dépôts et Consignations, Région Centre, Crédit Agricole, EDF, ECF, Fédération Française du Bâtiment, FNH, GDF SUEZ Energie Services, Groupe BPCE, Dépt. des Landes, Meridiam, le Plan Bâtiment Durable, région Rhône-Alpes, Schneider Electric, Vinci et *The Shift Project*.

Le consortium Shift-AFTER/projet SFTE a publié fin 2014 plusieurs documents :

- [Le rapport de synthèse du projet SFTE](#) (4 novembre 2014)
- [Une note sur l'adaptation du projet SFTE dans le cadre du Plan Juncker de 315 Mds € d'investissement \(4p\)](#) (8 décembre 2014)
- [Une note sur la sélection de la rénovation énergétique des bâtiments publics dans le Plan Juncker et les propositions franco-allemandes \(3p\)](#) (8 décembre 2014)

Plus d'information :

Michel LEPETIT, Vice-Président, *The Shift Project* et porte-parole du projet SFTE
michel.lepetit@theshiftproject.org | +33 (0) 6 03 26 93 18

Jean-Noël GEIST, Chargé des affaires publiques et de la communication, *The Shift Project*
jean-noel.geist@theshiftproject.org | + 33 (0) 6 95 10 81 91